



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Modalités d'affectation des enseignants français dans les établissements AEFE

Question écrite n° 669

Texte de la question

Mme Amélia Lakrafi appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les modalités de recrutement et d'affectation des enseignants candidats à des postes au sein de notre réseau d'enseignement français à l'étranger. Ce sujet revêt un enjeu crucial alors que la politique de développement de ce réseau, fruit d'un engagement présidentiel sous le précédent quinquennat, va se poursuivre à un rythme soutenu et qu'un certain nombre de questions relatives à l'attractivité de ce type de parcours demeurent. En effet, si ces expériences à l'étranger continuent d'attirer les enseignants français, les règles applicables en matière de détachement et de mise en disponibilité présentent aussi un certain nombre d'inconvénients en matière d'organisation de vie et peuvent constituer un frein. Par ailleurs, le retour en France, à la suite d'une fin de détachement est bien souvent mal vécu par les intéressés dans la mesure où les compétences et les responsabilités acquises durant le séjour à l'étranger ne sont que très rarement prises en compte dans les affectations au sein de leur académie d'origine, alors que leurs profils pourraient au contraire être considérés comme une haute valeur ajoutée. Au regard de ces éléments, l'idée de création d'une académie spécifique à la gestion des personnels exerçant ou souhaitant exercer à l'étranger, qui conserverait des méthodes de recrutement permettant d'affecter des enseignants motivés dans nos établissements français et de mieux gérer les retours, est, selon Mme la députée, la piste la plus intéressante pour sécuriser et rendre attractifs ces parcours atypiques. Compte tenu de la volonté émise collectivement d'ouvrir ce chantier et de trouver les réponses les plus adaptées, elle souhaiterait avoir connaissance du calendrier qui sera retenu par le Gouvernement pour la mise en place d'une réforme très attendue sur cet important sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Amélia Lakrafi](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 669

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 août 2022](#), page 3715

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)